

# Prêt à tous les sacrifices pour récupérer ses enfants

**GIRONDE** Un Japonais se débat avec la justice française pour récupérer l'autorité parentale sur ses enfants

Comme souvent, c'est parole contre parole. Peur contre peur. Depuis décembre 2009, Osamu, Japonais de 40 ans, tente de récupérer ses enfants sur lesquels il n'a plus l'autorité parentale. Quitte à abandonner sa vie nipponne pour s'installer dans le Médoc et, dans le cadre d'un contrat de fermage, exploiter quelques rangs de vigne afin de rester au plus près de son fils et de sa fille, aujourd'hui âgés de 11 et 8 ans. « Si j'étais resté au Japon, je ne les aurais plus jamais revus, ce n'était pas mon planning de la vie », explique le père.

## « Rien vu venir »

Il était étudiant en œnologie à Bordeaux quand il a rencontré celle qui allait devenir sa femme et la mère de ses deux enfants. Le couple s'installe au Japon, « mais elle ne se faisait pas à la vie là-bas », admet Osamu. À l'occasion d'un séjour en France pour les vacances de Noël, son épouse lui fait signifier par huissier son intention de divorcer. « Elle avait tout préparé avec sa famille avant », se désolé Osamu qui n'avait rien vu venir. « Ça a été un choc énorme. J'ai été jeté dehors en présence de mes enfants ».

Il les a revus depuis. D'abord chez ses beaux-parents où il assure avoir été filmé dans ses moindres gestes, espionné par sa belle-mère qui ne trouvait pas d'autre moment pour faire son repassage ou inviter des amis. « Ils fouillaient même mes sacs à mon arrivée », témoigne Osamu qui ne compte plus les humiliations qu'il dit avoir subies.

À l'appui de sa demande, son épouse parle de violences exercées à son encontre et allègue de son alcoolisme. « C'est faux », assure le qua-



Osamu et son avocat, M° Berrada. PHOTO FABIEN COTTEREAU / « SUD OUEST »

dragénaire qui n'a jamais été entendu sur cette infraction. « Il y a des centaines de photos qui montrent une famille souriante et heureuse, mais on veut le faire passer pour un monstre pour lui faire perdre l'autorité parentale », déplore M° Saad Berrada, sur le point de déposer une requête en modification de cette mesure concernant les enfants.

## Peur de l'enlèvement

Car la justice a déjà tranché. Le divorce est consommé. Juge des affaires familiales et cour d'appel ont à plusieurs reprises accordé l'autorité parentale à la mère seule. Et le droit de visite s'exerce au point rencontre du Bouscat (33). Sans sortie possible. « Deux heures un samedi sur deux c'est trop court », se désespère le père qui sent ses enfants s'éloigner et leur lien avec la culture japonaise se distendre. Il voudrait les accueillir des week-ends entiers et retrouver l'exercice de l'autorité parentale.

« La justice française rend ces enfants orphelins de père et lui fait ce qu'elle ne veut pas que la justice japo-

naise fasse à la mère, s'insurge M° Berrada, qui veut saisir l'ambassade du Japon. Les craintes de la partie adverse sont sans fondement. »

Dans ses conclusions, M° Isabelle Feniou-Piganiol est au contraire très claire. Osamu « refuse de parler avec la mère, y compris de la santé des enfants ». Ce qui est évidemment interprété comme du désintérêt qui vient s'ajouter à « un comportement qui n'est pas celui d'un père mature et responsable ». L'avocate cite la psychologue en charge des enfants qui parle « d'images paternelles négatives et inquiétantes ».

La mère a surtout « peur que le père parte avec les enfants au Japon ». Sans retour. « Même si le pays a signé la convention de La Haye sur l'enlèvement international d'enfants, il ne reconnaît toujours pas la coparentalité et favorise toujours le ressortissant japonais au détriment du parent étranger. Il est à craindre que les enfants soient privés de leur mère française. » « Elle attend que j'abandonne, mais je ne veux pas », conclut Osamu.

**Florence Moreau**

bie Saoudite, Suisse, Liban, Égypte, Inde, Chine, etc.) suivent un stage « Tueries de masse » à l'École nationale de police de Périgueux. « Malheureusement, eu égard aux circonstances, la France a développé une expérience qui, aujourd'hui, est reconstruite dans le monde entier », explique le directeur de l'établissement Frédé-

